

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2011

Etaient présents ou représentés: Mmes Dallet, Gabriele, Berny, Babaud, Goglio, Lacrouts et Roche
Mrs Grand, Bruneteau, Patie, Rivet, Bergin, Clerc, Laphilippe, Christie, Dao

Excusés et représentés : Mme Mazou, Mrs Charenton et Dumas

Participation aux charges de fonctionnement des écoles d'Angoulême

L'application des indices fait que la participation aux écoles d'Angoulême pour les enfants de Puymoyen qui y sont scolarisés s'élève à 408,58€. Rappelons que ceci concerne

Tarifs des services communaux :

Les tarifs des services ont été révisés de 2 % environ ; ceci concerne le transport scolaire, la restauration scolaire, la garderie, les locations de salle, le centre de loisirs et les concessions du cimetière

Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunal :

Le CM a émis un avis favorable sur le schéma qui concerne la commune à deux titres :

- l'intégration de Mornac à GrandAngoulême
- la fusion des syndicats hydrauliques des bassins de Claix, la Boème, la Charraud et les Eaux Claires.

Halte Garderie :

Les horaires d'ouverture et conditions d'accueil ont été modifiés.

Décisions du Maire prises par Délégation :

- notification des marchés suivants : auto-laveuse, clôture de la Maison Aupy, maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'Eglise, déconstruction des deux préfabriqués et réfection de la cour de l'Ecole et réalisation du carrefour giratoire plus l'aménagement de la place de Genainville.

NB : Ce résumé n'est qu'un extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal consultable à la Mairie